

DOSSIER DE PRESSE

**Déplacement de Carole Delga dans
le Tarn-et-Garonne
Lundi 14 mars 2022**



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

« Pour la première fois en Occitanie, la Région participera à la reconstruction d'hôpitaux publics »

“**P**réoccupation majeure des Français, notre système de santé doit être l'objet d'une véritable réorganisation. Mises en lumière par la crise liée au Covid-19, les trop lourdes et répétitives difficultés rencontrées par nos hôpitaux et leur personnel soignant les mènent au point de rupture. Mais établir un constat ne suffit pas, il faut désormais agir : pourquoi ne pas repenser un système à bout de souffle en misant sur une gestion de proximité comme ce fût le cas dans les années 80 avec les lycées ? Une gouvernance décentralisée en matière d'aménagement sanitaire permettrait plus de réactivité et la construction de solutions sur-mesure pour nos hôpitaux, vitaux pour les territoires. Dans le cadre de la future élection présidentielle, nous, Régions, demandons un vrai débat sur nos compétences en matière de santé. Aux côtés des autres présidents de Régions, nous avons, mardi 8 mars, présenté l'ensemble de nos propositions compilées dans un Livre Blanc.



Aujourd'hui, la Région Occitanie prouve son volontarisme et sa capacité à mettre en œuvre ses propositions en annonçant, pour la première fois sur son territoire, une aide pour la reconstruction d'hôpitaux publics : le Centre Hospitalier de Montauban bénéficiera d'une aide de 23 M€ tout comme celui d'Auch (18 M€) et celui du Sud-Aveyron (9 M€). Durant ce mandat, la Région investira 100 M€ dans les établissements hospitaliers. Cet acte fort incarne, une fois de plus, notre volonté à participer à la construction d'un système de santé solide, partout et pour tous.

Le droit à la santé est fondamental et pour le garantir la Région met en place plusieurs solutions complémentaires : recrutement de 200 professionnels de santé, principalement des médecins, pour lutter contre les déserts médicaux, augmentation du nombre de places en formations paramédicales tout en modernisant ou relocalisant les établissements qui les accueillent comme nous le faisons pour l'IFSI-IFAS à Montauban, et enfin, soutien à la création ou à l'extension des centres et maisons de santé notamment à Molières, Montricoux et Lavit. Nous écoutons et travaillons collectivement pour répondre aux besoins croissants en matière de santé.

Je crois en un système de santé solide et accessible à tous et j'y prends part à travers des actes forts. Mais pour que cet idéal devienne une réalité, il faut une réforme forte et profonde de notre système de soins. Les Régions, très volontaires pour améliorer le quotidien de leurs concitoyens, se tiennent prêtes à y travailler ! ”

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Solidité et volontarisme, maîtres-mots d'une Région qui protège et garantit une santé pour tous

Très attentive à l'égalité de protection de ses habitants, la Région Occitanie plaide pour une véritable réorganisation du système de santé français grâce à une gestion des infrastructures hospitalières décentralisée (voir encadré ci-après). Illustrant son volontarisme en matière de santé, elle multiplie la concrétisation de solutions innovantes et adaptées aux besoins de son territoire.

Reconstruire des hôpitaux, une première en Occitanie

Consciente des difficultés rencontrées par l'hôpital public et de la nécessité d'agir, la Région participera, pour la première fois en Occitanie et en appui du Ségur de la Santé, à la reconstruction du **Centre Hospitalier de Montauban grâce à une aide de 23 M€**. Pensé comme « l'hôpital du futur », ce nouvel établissement très attendu sur le territoire sera en capacité de garantir une offre de soins moderne et sera taillé pour répondre à la croissance démographique que connaît le département depuis plusieurs années.

De même, dans le **Sud-Aveyron**, la Région s'associe au projet porté par les collectivités locales et les professionnels de la santé pour la construction d'un nouvel hôpital. Il permettra d'améliorer sensiblement les conditions de travail des personnels de santé et aux habitants de disposer d'un hôpital équipé des dernières technologies. Ce nouvel établissement constituera également un pôle d'attractivité qui facilitera le recrutement de médecins sur le territoire. **9 M€ sont mobilisés par la Région pour participer à sa construction.**

En parallèle, **la Région prendra part à la reconstruction du Centre hospitalier d'Auch grâce à une aide de 18 M€.**

Dans les semaines à venir, d'autres établissements bénéficieront d'une aide de la Région afin d'équiper leurs services d'urgences et de réanimation (voir ci-après).



Équiper les services d'urgences et de réanimation

Le Centre Hospitalier actuel de Montauban bénéficiera **d'un soutien à hauteur de 600 000€, soit 75% du montant total**, pour l'acquisition d'équipements pour les urgences, la réanimation, la maternité et le Service d'aide médicale urgente (SAMU), dans le cadre de l'initiative REACT-EU du plan de relance européen, pilotée **par la Région Occitanie**.

De même, le **Centre Hospitalier intercommunal de Castelsarrasin et Moissac** pourrait prochainement bénéficier d'un soutien **à hauteur de 202 500€, soit 90% du montant total**, pour l'acquisition d'équipements médicaux et de transmission pour le service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR).



Grimault Emmanuel - Région Occitanie

D'ici fin 2022, **25 à 30 M€ de fonds européens seront mobilisés par la Région pour soutenir les investissements des hôpitaux en matériels et aménagements dans les services d'urgence et de réanimation en Occitanie**.

Prendre soin des étudiants en santé en rénovant les internats

Dans le cadre du CPER 2023-2027, la Région Occitanie rénovera les internats du territoire grâce à 15 M€ avec un double objectif : prendre soin des étudiants en santé et leur permettre d'apprécier les territoires d'Occitanie durant leurs périodes de stage. Grâce à ces travaux, la Région augmentera le nombre de places d'hébergements pour les étudiants en santé et harmonisera la qualité des lieux d'accueil en concertation avec leurs représentants. **La Région sera particulièrement attentive aux besoins de l'internat de Montauban et à ses étudiants.**

Offrir des conditions d'études optimales en modernisant les instituts de formation

Enfin, en 2021, la Région a construit de nouveaux locaux, dont un amphithéâtre, permettant **d'accueillir les 300 étudiants de l'IFSI-IFAS sur le site universitaire de Montauban**. Ce projet a été entièrement financé par la Région Occitanie **pour un montant total de plus de 3 M€ dont 1,1 M€ de fonds européens**. De plus, en collaboration avec le Département du Tarn-et-Garonne, la Région a participé à la réhabilitation des bâtiments mutualisés avec l'Université de Montauban à hauteur **de 932 840€ dont 99 500€ de fonds européens** dont elle a la gestion.



Santé du quart d'heure : un travail engagé dès 2021

Préoccupation majeure des Français, la santé est au cœur de l'action régionale. Pénurie de personnel avec 25 000 postes d'infirmiers et d'aides-soignants vacants à l'échelle nationale, crise des vocations, désertification médicale entraînant un allongement de la prise en charge des malades : l'épidémie de Covid accentue les fragilités d'un secteur de la santé à bout de souffle. Pour répondre à ces problématiques et garantir l'égal accès de toutes et tous à des soins de qualité, la Région Occitanie développe plusieurs solutions complémentaires et concrètes, pas à pas, son engagement pour la santé du quart d'heure :

► **Recrutement de professionnels de santé** : En France, le nombre de personnes vivant dans une commune avec un accès limité à un médecin généraliste est passé de 1 % en 2007, à 7,6 % en 2012 pour atteindre 11,1 %, soit près de 7,5 millions de personnes en 2018. Pour stopper ce phénomène et lutter contre les déserts médicaux, **la Région Occitanie recrutera 200 médecins, sage-femmes et infirmiers dont une quarantaine dès 2022**. A travers la mise en place d'une structure publique partenariale innovante, elle créera les conditions permettant leur exercice salarié dans les territoires les plus en manque de médecins, là où le secteur libéral est insuffisamment implanté et en complémentarité avec celui-ci. **Dans le Tarn-et-Garonne, la Région a pour objectif de recruter des médecins avant la fin de l'année pour le centre de santé multi-sites des communes de :**

- Castelsarrasin
- La Ville-Dieu-du-Temple
- Saint Porquier

Des échanges sont également en cours avec la commune de Verdun-sur-Garonne et la communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron.

► **Soutien à la création ou l'extension de centres et maisons de santé** : Depuis 2016, 92 maisons et centres de santé ont été soutenus par la Région pour un montant total de plus de 10 M€, **dont 6 dans le Tarn-et-Garonne comme à Molières (195 000€), Montricoux (49 200€) et Lavit (112 500€) pour un total de près de 670 000€**. La Région mobilisera également 39 M € dans le cadre du CPER 2023-2027 ainsi que 10 M€ de crédits européens 2021-2027.

► **Augmentation des places de formations paramédicales** : **Après avoir créé 1512 places de formations paramédicales supplémentaires en 2021**, la Région Occitanie poursuit son engagement pour répondre aux besoins croissants du secteur, en finançant la création **de 147 places de formation en soins infirmiers supplémentaires pour la rentrée 2022**. L'objectif est de former les professionnels de santé de demain en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations.

Au total depuis 2019, la Région Occitanie a ouvert :

- + 500 places de formation en soins infirmiers (+23%)
- + 500 places en formation d'aide-soignant (+44%)
- + 122 places en formation d'auxiliaire de puériculture (+87%)
- + 417 places financées pour la formation accompagnant éducatif et social (+100%)
- + 147 places en formations de moniteurs et d'éducateurs spécialisés ou jeunes enfants (+23%)
- + 40 places en formation d'ambulanciers (+13%)

Au total en 2022, la Région mobilisera plus de 116 M€ pour offrir aux près de 16 000 élèves et étudiants en formations sanitaires et sociales les meilleures conditions d'études.

► **Modernisation ou relocalisation d'établissements de formation** : La Région poursuit ses investissements pour moderniser ou relocaliser les établissements de formation et a ainsi mobilisé près de 8 M€ de crédits européens 2014-2020. De plus, dans le cadre du CPER 2023-2027, elle y consacrera 56 M€ auxquels s'ajouteront près de 10 M€ de FEDER de la programmation 2021-2027.

Le système de santé français doit se réorganiser : les propositions de la Région

En 2000, le système de santé français était le meilleur au monde selon l'OMS. Vingt ans plus tard, il se situe entre la 15^{ème} et la 20^{ème} place. Les enjeux d'organisation et de moyens qui doivent être alloués aux hôpitaux et établissements de soin, la désertification médicale en milieu rural et le déséquilibre territorial, le manque de concertation avec les groupements hospitaliers de territoire et la souffrance au travail pour les professionnels de santé, ont été mis au jour par la crise sanitaire liée au COVID-19. Le centralisme du système de santé français, s'il reste nécessaire pour garantir son universalité, n'est plus adapté à une prise de décision rapide, agile et de proximité.

A l'image de la décentralisation de la gestion, de l'entretien et de la construction des lycées en 1982, la Région Occitanie propose, avec Régions de France, de faire évoluer la compétence régionale en incluant la gouvernance en matière d'aménagement sanitaire territorial. Il serait, entre autres, confié aux Régions :

- ▶ **L'élaboration d'un plan régional de santé**, schéma directeur de l'aménagement sanitaire du territoire, avec une attention particulière sur l'articulation entre médecine de ville, hôpitaux de proximité et CHU ;
- ▶ **La construction, l'entretien et l'équipement des CHU et des centres hospitaliers généraux**, épicerie du maillage territorial de l'offre hospitalière ;
- ▶ **La régulation de l'installation des personnels soignants** (démographie médicale, zonage des professionnels libéraux / expérimentation du conventionnement différencié) ;
- ▶ **La responsabilité de décider des ouvertures et des fermetures de filières de formations médicales et paramédicales, de fixer les quotas d'entrée dans ces formations en lien avec la recherche et les universités**. Il est également demandé le transfert de l'immobilier des instituts de formation, souvent rattachés aux hôpitaux.

Seraient exclues les politiques médicosociales et sociales sous la responsabilité des Départements. Il est également nécessaire de **repenser l'organisation des ARS, par une co-présidence entre le préfet et le président de Région, associant également plus fortement les Départements et les Communes**. Les ARS se concentreraient sur leurs missions de coordination et de régulation, laissant plus de responsabilités aux hôpitaux.

La Région regrette que ces propositions n'aient pas été retenues dans la loi 3Ds mais elle les réaffirme dans le cadre du débat pour l'élection présidentielle.



CONTACT

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Lisa MAZIERES

Attachée de presse

05 61 33 54 71 | 06 31 97 23 05

lisa.mazieres@laregion.fr

service.presse@laregion.fr

[@presseoccitanie](#)



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée